



L'industrie dans les territoires

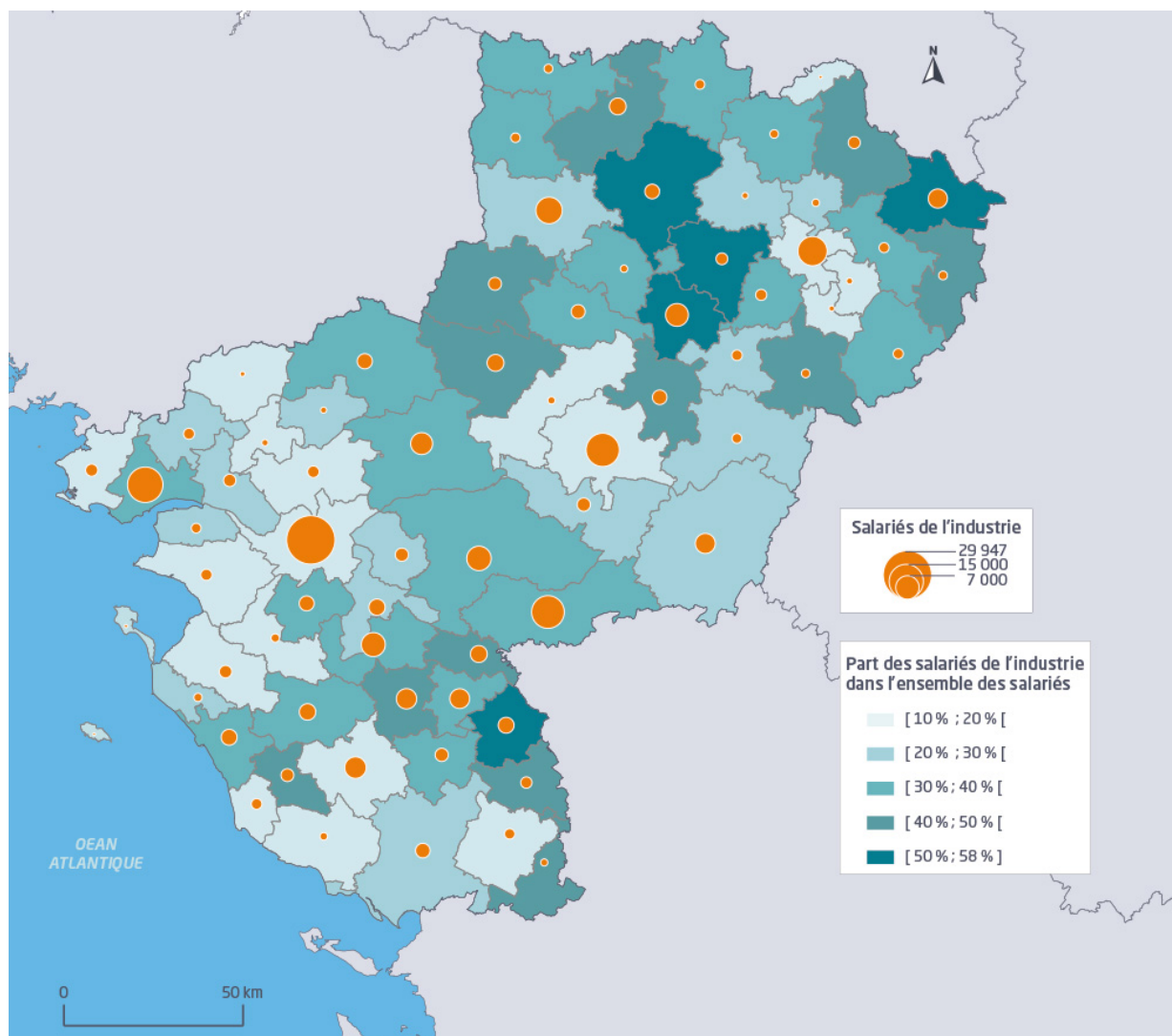
Une présence dans l'ensemble des espaces régionaux

L'industrie irrigue l'ensemble de la région

En Pays de la Loire, l'industrie est présente dans de nombreux territoires, employant à elle seule parfois plus de 40 % des salariés du secteur privé : 17 EPCI sur les 71 de la région, principalement situés dans des zones rurales où les emplois de services sont moins présents comme en Vendée, Mayenne, Sarthe et nord Maine-et-Loire.

A l'opposé, les plus grandes agglomérations concentrent moins d'emplois dans l'industrie car les emplois de services y sont plus développés. Ceci n'empêche cependant pas ces territoires d'abriter un grand nombre d'emplois industriels : Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Le Mans ou Laval. Les agglomérations de Cholet et Saint-Nazaire abritent de surcroît plus du tiers de leurs salariés dans l'industrie pour seulement 10 % à Nantes, 14 % à Angers.

Les salariés de l'industrie dans les intercommunalités des Pays de la Loire



Source : Acof-Urssaf, données 2021

Une large palette d'activités industrielles

Les territoires ligériens sont caractérisés par une vaste diversité industrielle. L'analyse du principal secteur industriel employeur de main-d'œuvre à l'échelle de chaque intercommunalité de la région révèle des grandes tendances :

- L'agroalimentaire, premier secteur industriel régional, est le premier employeur industriel dans 40 des 71 EPCI de la région et ce dans les 5 départements. Ce secteur s'appuie très largement sur les ressources agricoles du territoire, en assurant la transformation des matières premières agricoles produites en région. Les PME comme les grands groupes contribuent à ce dynamisme. Dans certaines intercommunalités, il s'agit même de la quasi seule activité industrielle : 92 % des salariés dans la CC de la région de Blain, 78 % dans la CC Océan Marais de Monts et même 62 % dans celle de Sablé-sur-Sarthe.
- La métallurgie et la fabrication de produits métalliques sont la deuxième activité industrielle régionale et maillent également une grande partie du territoire et ressort comme le premier employeur industriel de 12 EPCI. Elle représente même 53 % des salariés de l'industrie de la CC Sud Estuaire.

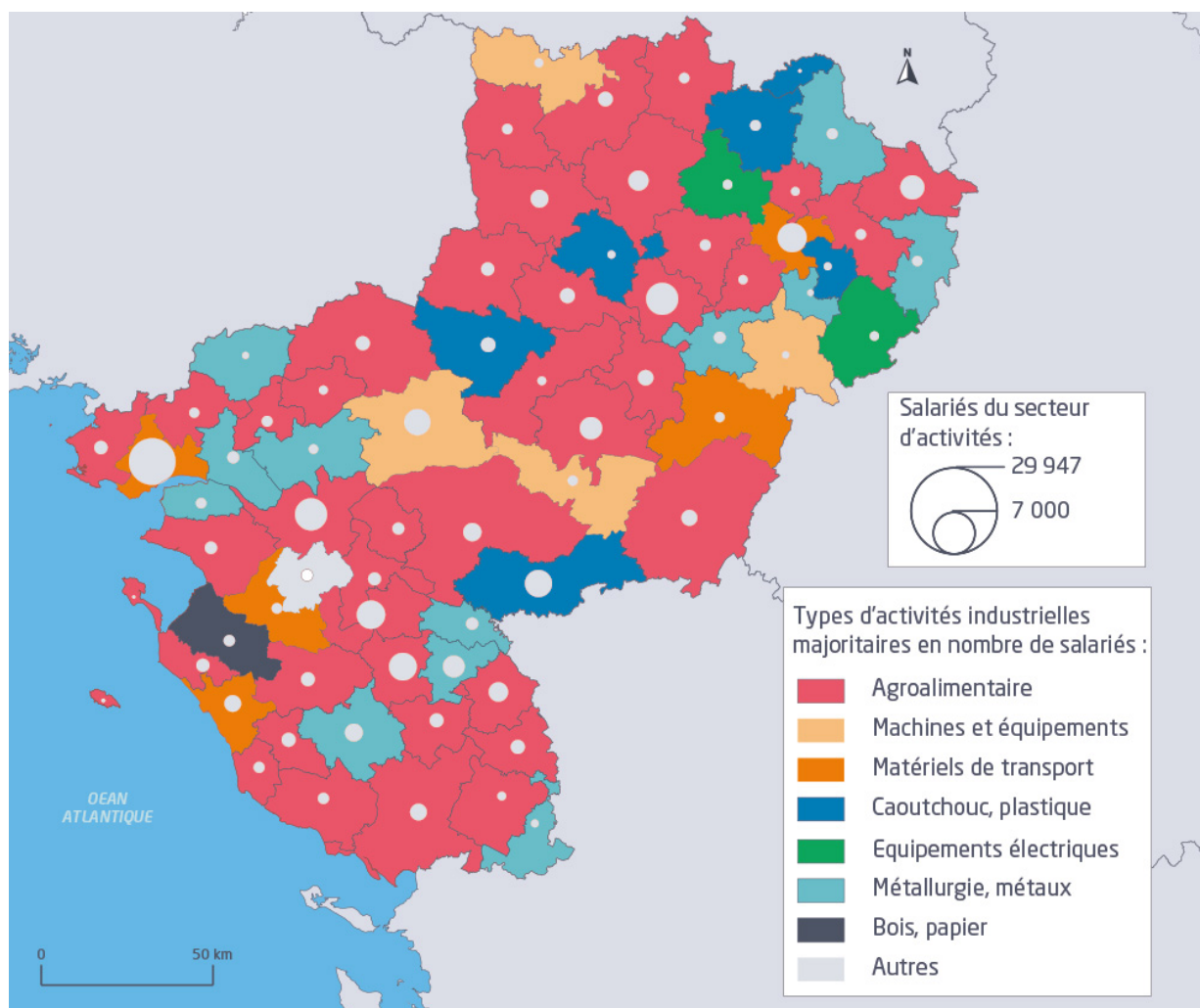
A côté de ces secteurs majeurs, quelques territoires affichent des spécificités, souvent historiques :

- Les autres matériels de transport (aéronautique, naval) dans l'agglomération de Saint-Nazaire

(54 % des salariés de l'industrie), l'automobile dans la CU du Mans (31 %), le nautisme dans la CC du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (34 %)

- Le caoutchouc et le plastique dans l'agglomération de Cholet, la CC Anjou Bleu Communauté, la CC du Sud Est du Pays Manceau
- La fabrication de machines en particulier de matériels de levage autour d'Ancenis et de machines pour l'agroalimentaire au sud d'Angers
- La fabrication d'équipements électriques notamment dans la CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (75 %)

Les principales activités industrielles dans les intercommunalités des Pays de la Loire



Source : Acoff-Urssaf, données 2021